

Fiche de poste

ETABLISSEMENT(S) : Siège de la DSI de l'APHP

ADRESSE(S) : Campus Picpus, 33 boulevard de Picpus, 75012 Paris

DATE DE MISE A JOUR	Janvier 2019
----------------------------	--------------

Poste à pourvoir pour le : au plus vite

Remplacement de : Création de poste pour 2019 suite à financement DGOS supplémentaire

Personne à contacter : Céline Angin

Téléphone : 0148042162

Mail : celine.angin@aphp.fr

INTITULE DU POSTE : CHARGE(E) DE PROJET AU SEIN DE LA BANQUE NATIONALE DE DONNEES MALADIES RARES (BNDMR)

METIER : chef de projets informatiques / chargé de communication

CODE METIER : 35F300 / 45R200

GRADE :

Inscription dans le cadre de la Nouvelle AP-HP et du Nouveau Siège

Le directeur général a engagé une réforme de l'APHP (dite "nouvelle APHP") qui vise à redonner à l'APHP les moyens d'affronter les grands défis de l'avenir dans ses trois principales missions: le soin, l'enseignement et la recherche. Cette réforme conduira notamment à revoir l'organisation et le fonctionnement des différents niveaux de responsabilité de l'APHP. Pour la direction générale et ses directions fonctionnelles, il s'agit, tout en réaffirmant le rôle et les missions stratégiques du siège de l'APHP, d'engager un mouvement de déconcentration des enjeux et décisions opérationnelles. Cela conduit à redéfinir les missions et la structure du siège, qui doit désormais être resserré sur ses missions stratégiques. Cette fiche de poste s'inscrit dans ce contexte et peut être amenée à évoluer dans ce cadre.

Ce poste est ouvert en priorité à des professionnels du siège de l'APHP qui souhaiteraient exercer une mobilité. Les candidatures internes issues des groupes hospitaliers seront également étudiées.

STRUCTURE : La Banque Nationale de Données des Maladies Rares

L'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris est un centre hospitalier universitaire à dimension européenne mondialement reconnu. Ses 39 hôpitaux accueillent chaque année 8 millions de personnes: en consultation, en urgence, lors d'hospitalisations programmées ou en hospitalisation à domicile.

Elle assure un service public de santé pour tous, 24h/24

L'AP-HP est le premier employeur d'Ile de-France : 95 000 personnes – médecins, chercheurs, paramédicaux, personnels administratifs et ouvriers – y travaillent. <http://www.aphp.fr>

Description du projet BNDMR :

Le 2^{ème} plan national maladies rares (PNMR2) prévoit la création d'une banque nationale de données des maladies rares. Cette action est reconduite et amplifiée au sein du 3^{ème} plan national (PNMR3).

Cette banque nationale de données maladies rares (BNDMR) a pour objet de recueillir dans le cadre du soin, un set minimum de données (administratives, cliniques et thérapeutiques), collectées dans les centres de référence et les centres de compétence maladies rares, à des fins de santé publique, notamment de recherche épidémiologique.

Afin de remplir ces objectifs, le ministère de la santé (DGOS) a chargé l'AP-HP de la maîtrise d'œuvre du projet BNDMR, autour d'une cellule opérationnelle.

Dans le PNMR3, de nouvelles missions sont confiées à la cellule opérationnelle de la BNDMR, et notamment la création d'un entrepôt sur l'errance et l'impasse diagnostique (l'action 1.7 du PNMR 3). Cet entrepôt aura un triple objectif : être un observatoire (évaluer le nombre de patients vus dans le réseau sans diagnostic, leurs caractéristiques et les investigations menées chez ces patients), être un outil de soin (identifier les investigations complémentaires les plus pertinentes pour chaque

patient sans diagnostic), être un outil de recherche (identifier les patients qui peuvent être recrutés pour tester de nouveaux examens diagnostiques). Un pilote auprès d'une première filière de santé maladies rares va être lancé début 2019 afin de préciser et valider le projet cible. C'est dans ce cadre que nous recrutons un(e) chargé(e) de projet.

SERVICE

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE :

Notre équipe est composée de 9 professionnels d'horizons variés et aux compétences complémentaires. Elle compte trois équipes métiers et son directeur : l'équipe Europe et déploiement, l'équipe Technique et Développement et l'équipe Analyses et Données. Découvrez nos profils sur : <http://www.bndmr.fr/le-projet/lequipe/>

LIAISONS

HIERARCHIQUE

- Responsable de l'équipe Europe et déploiement

FONCTIONNELLES

- Les chefs de projets du domaine BNDMR (particulièrement équipe Analyses et Données sur les aspects entrepôt BNDMR) et des autres domaines de WIND
- Le réseau maladies rares : filières de santé, centres experts, associations etc.
- Les contacts des différents établissements partenaires
- Les tiers extérieurs partenaires des projets
- Les tutelles

ACTIVITES

Mission générale :

Le/la chargé(e) de projet aura pour missions d'orchestrer la mise en place de l'action 1.7 du PNMR3, sur l'errance et l'impasse diagnostique (phase pilote auprès d'une filière maladies rares déjà identifiée puis élargissement à l'ensemble des filières). Il/elle participera au développement d'actions et d'outils de communication interne et externe en cohérence avec les différents publics cibles de ce projet en particulier et de la BNDMR en général.

Missions principales :

- Conduite de projet sur le déploiement du recueil spécifique à l'errance et l'impasse diagnostique dans BaMaRa : recueil des besoins, planification, priorisation des tâches et projections
- Suivi d'avancement, coordination, et accompagnement des partenaires pour la mise en place de ce recueil (filières maladies rares, médecins, ARC, associations, ministère de la santé...)
- Organisation de formations
- Animation d'un groupe inter-filières permettant à toutes les filières de suivre l'évolution du pilote
- Rédaction de rapports d'analyse, proposition de stratégie pour l'élargissement de la solution à l'ensemble des filières
- Elaboration d'un plan de communication spécifique au projet sur l'impasse diagnostique et plus général pour la BNDMR
- Conception et réalisation de documents de communication en lien avec ce plan de communication : guides utilisateurs, outils d'information, vidéos de tutoriel etc.
- Animation et enrichissement continu du site web sous Wordpress : collecte de contenus et rédaction de news et de pages
- Animation des réseaux sociaux
- Accompagnement de la montée en charge sur le plan national : publipostage de conventions, suivi du déploiement auprès des établissements de santé partenaires
- Participation à l'organisation du séminaire annuel de la BNDMR

QUOTITE

100 %

HORAIRES DE TRAVAIL

Amplitude horaire 9h30-18h30

COMPETENCES REQUISES

Savoir-faire requis

- Concevoir, piloter et évaluer un projet / un processus relevant de son domaine de compétence
- Identifier, analyser, prioriser et synthétiser les informations relevant de son domaine d'activité
- Piloter, animer / communiquer, motiver une ou plusieurs équipes
- Capacité à animer des réunions courtes, en imposant une préparation et un compte rendu
- Rédiger et mettre en forme des notes, documents et /ou rapports, relatifs à son domaine de compétence
- Concevoir et rédiger une documentation spécifique à son domaine de compétence
- S'exprimer en public
- Utiliser les logiciels métier

Connaissances associées

Connaissances appréciées :

- réseau expert Maladies Rares
- organisation de la santé en France, et en particulier des hôpitaux
- enjeux liés à la recherche, notamment dans le domaine de la génétique, de l'épidémiologie et de la santé publique

PRE-REQUIS

- Bac+5 en communication ou dans le domaine scientifique, sciences humaines et sociale, droit, science politique ou santé publique
- 2 ans d'expérience minimum

QUALITES REQUISES

- Esprit d'équipe et fort sens du relationnel
- Autonomie, rigueur, méthode
- Curiosité et capacité d'adaptation et d'anticipation

GESTION DE LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

FORMATIONS A LA SECURITE ET A LA SANTE LIEES AU TRAVAIL

FORMATIONS POUR HABILITATION OU ATTESTATION DE COMPETENCE

Oui Non

Si Oui, précisez

GESTION INDIVIDUELLE DES EXPOSITIONS AUX RISQUES PROFESSIONNELS

Indiquez si les expositions professionnelles à ce poste sont tracées ou non dans le DISERP

Oui Non

SURVEILLANCE MEDICALE

« Selon le calendrier vaccinal en vigueur être à jour des vaccins obligatoires pour les personnels des établissements de santé ».

« Le médecin du travail déterminera les modalités de la surveillance médicale nécessaire sur ce poste, modalités auxquelles le titulaire du poste devra se conformer ».